

Mme C. Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat
Place du Château 1
1014 Lausanne

Lausanne, le 15 septembre 2022

Indexation des salaires et mesures salariales face à la hausse des prix

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,

Notre syndicat, comme toutes les organisations de salarié.e.s en Europe et en Suisse, est particulièrement préoccupé par la hausse très importante du coût de la vie. Cette hausse, qui va se poursuivre et s'accroître ces prochains mois, se traduirait par une baisse des salaires réels si ces derniers ne sont pas augmentés de manière significative.

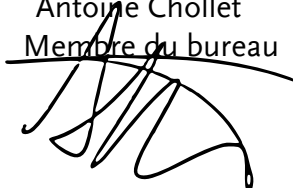
Notre syndicat formule donc les revendications suivantes pour les mois à venir et pour la fonction publique comme pour l'entier du secteur parapublic vaudois:

- L'indexation des salaires à l'IPC (évolution de l'indice entre octobre 2021 et octobre 2022)
- L'ouverture de négociations entre le Conseil d'Etat et les organisations du personnel sur l'indexation des indemnités existantes (pour travail de nuit, pour travail du samedi et du dimanche, indemnités kilométriques, etc.)
- Une hausse des salaires de 100.- pour toutes et tous (donc de la grille salariale) pour compenser la hausse des prix des éléments qui ne sont pas comptés dans l'IPC (loyers, primes d'assurance maladie dont la hausse pour 2023 s'annonce extrêmement importante). Ces augmentations (en particulier celles liées au chauffage et à l'électricité) sont celles prévues pour cet hiver et ne sont donc pas comprises dans l'IPC.

Ces mesures seraient un socle minimum pour préserver le pouvoir d'achat des employé.e.s de la fonction publique et du secteur parapublic.

Dans l'attente de votre détermination sur ce qui précède, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, nos meilleures salutations.

Antoine Chollet
Membre du bureau



David Gygax
Secrétaire SSP

